



Gym St-Aubin – rentrée 2020

Mesures sanitaires COVID-19

(valable jusqu'à nouvel avis)

Bases pour le centre sportif de St-Aubin et de Gletterens :

- Reprise normale des entraînements, accès normal aux installations sportives
- Respect des règles de base de l'OFSP (distanciation et lavage des mains)
- Mise à disposition de gel désinfectant (et de masques hygiéniques)

A l'attention des membres jeunesses et adultes :

- Se laver / désinfecter les mains en arrivant et en partant de l'entraînement (sous la responsabilité du moniteur)
- Ne pas se rendre à l'entraînement en cas de symptômes et prévenir le moniteur
- En cas de test positif au COVID-19, informer immédiatement le moniteur
- Venir à l'entraînement, si possible, déjà changé (les vestiaires et douches sont tout de même à disposition, sous la responsabilité du moniteur)
- Une fois l'entraînement terminé, ne pas rester dans les couloirs ou à la buvette et rentrer directement à la maison

A l'attention des moniteurs/aides-moniteurs :

- Établir une liste des présences pour chaque entraînement, au moyen du formulaire en ligne, dans les 24h
- Ne pas rentrer dans la salle, si un groupe y est déjà présent
- Désinfecter le matériel utilisé
- S'il n'est pas possible de tenir la distance, port du masque hygiénique recommandé
- Finir l'entraînement 10 minutes avant la fin, afin de ne pas croiser le groupe suivant dans les couloirs
- Informer immédiatement la commission technique si un membre est testé positif au COVID-19
- Veillez à ce que les parents ne rentrent pas dans le centre sportif
- Ouvrir le centre sportif à l'heure
- Est responsable de faire respecter les règles ci-dessus lors des entraînements
- En cas de problèmes, aviser la commission technique

A l'attention des parents :

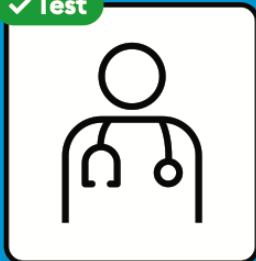
- Ne pas entrer dans le centre sportif, déposer et récupérer les enfants sur le parking, directement après l'entraînement
- Éviter les attroupements à l'entrée
- Ne pas assister aux séances d'entraînements
- Si l'enfant ne peut participer à l'entraînement, merci de prévenir le moniteur

Le respect de ces règles est primordial pour le bon déroulement des entraînements. La commission technique ainsi que le comité central vous remercient pour votre collaboration et souhaitent à toutes et à tous une bonne année gymnique.

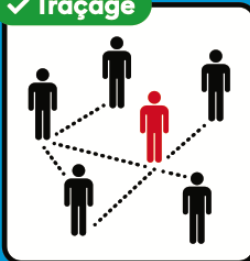
Responsable de la société pour le COVID-19 : Séverine Spicher-Corminboeuf

**VOICI COMMENT
NOUS PROTÉGER:**

Suivre impérativement les nouvelles règles :

✓ **Test**

En cas de symptômes, se faire tester tout de suite et rester à la maison.

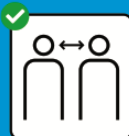
✓ **Traçage**

Chaque fois que c'est possible, fournir ses coordonnées pour le traçage.

✓ **Isolement/quarantaine**

En cas de test positif : isolement.
En cas de contact avec une personne testée positive : quarantaine.

Pour rappel :



Garder ses distances.



Recommandé : un masque si on ne peut pas garder ses distances.



Se laver soigneusement les mains.



Éviter les poignées de main.



Tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le creux du coude.



Toujours téléphoner avant d'aller chez le médecin ou aux urgences.

AV 318.0317

www.ofsp-coronavirus.ch



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Bundesamt für Gesundheit BAG
Office fédéral de la santé publique OFSP
Ufficio federale della sanità pubblica UFSP
Uffizi federal da sanadad publica UFSP



Scan for translation

Directives générales pour le sport
après l'assouplissement des mesures

**Spirit
of
Sport**

signifie maintenant ...



Respect des
règles d'hygiène
de l'OFSP



Respect des distances
(garder 1,5 m de distance si possible)



Participation aux
entraînements/compétitions
sans symptômes



Respect du
concept de protection
des clubs et des exploitants
d'installations sportives



Manifestations sportives

– avec max. 1000 athlètes
– avec max. 1000 spectateurs
– groupes de max. 300 personnes si une distance
de 1,5 mètre ne peut pas être assurée



Listes de présence
(traçabilité des contacts proches –
Contact Tracing)



Entraînements de sports avec contact physique étroit
en groupes fixes
(recommandation)

**swiss
olympic**

Valable dès le 22 juin 2020